

B. Stuart, J. L. Soucy, J. A. Marehand, A. F. Houston, J. F. L. Dubreuil, Geo. H. Hudson, L. I. Filiatrault, J. E. Roy, D. M. Lefebvre, J. P. O'Shea, S. J. Martin, W. McK. Barlow, G. J. Langlois, Fred. L. Barlow, R. A. Pagraud, J. L. A. Tranchemontagne, V. J. Macdougall, A. Bruce, William C. Finley, D. A. Nadeau, David Lefebvre, A. B. Caswell, F. S. Côté, W. Vass, Geo. C. Smith, Norman J. Dawes, Henri Jonas, Norman Binmon, James Ferrer, C. J. Hemfrey, O. J. Miller, H. M. Blaiklock, George Boyd, Victor Laperle, C. A. Labrecque, Joseph Daoust, F. C. Leduc, J. N. Chevrier, Eugène Tarte, D. M. Lefebvre, J. P. O'Shea, W. M. K. Barlow, S. J. Martin, E. J. Langlois, Fred. A. McNab, W. A. Mallison, W. G. Robertson, J. P. Harrison, G. L. Holland, G. H. Bishop, Harry Sterns, J. A. Béatson, Ralph Young, Paul Widmer, John Cope, Eugène Monday, E. LaFontaine, J. F. L. Dubreuil, Geo. A. Hudson, L. J. Filiatrault, J. E. Roy, A. G. Miller, H. Y. Pepperell et David Hunter, de Kyle, Cheesbrough Co.; Wilfrid Seers, J. C. MacFarlane, Raoul Mathieu, de Chakyer, & Orkin, John Cussack de Chakyer & Orkin; A. S. Leblanc, N. Z. Dansereau, Harry E. Stubbs et Sydney Ward, Rodrigue Goulet, A. Descoteaux, W. D. Hasselton, W. H. Evans, W. H. Weetton, G. R. Winno, Eugène Pepin, Antonio Valiquette, Lib. Beauchemin, O. S. Perrault, gérant de l'American Tobacco Co.; S. D. Joubert, R. Graham, Joseph Franklin, Ant. Bentley, E. L. Desaulniers, F. X. McKecher, Walter McMann, J. A. Bernier, J. A. Bisailon, J. C. Lanthier, W. Kearney, R. S. M. Bouchette, C. A. Prévost, H. H. Repogle, J. A. Wade, J. M. S. Carroll, S. W. Haskett, R. C. Bach, J. W. Anderson, O. J. Macdougall, J. L. A. Tranchemontagne, R. O. Pageau, Fred. L. Barlow, D. A. Nadeau, William C. Finley, Alex. Bruce etc.

Parmi les nombreux discours prononcés à la fin du repas, nous relevons celui de M. Marceau qui a dit :

"Je suis heureux de vous souhaiter, au nom de cette association et au mien une cordiale bienvenue, et je remercie nos hôtes de l'honneur qu'ils nous font en se joignant à nous et en prenant part à notre banquet annuel. Je considère en même temps, messieurs, que cette réunion a bien son utilité pour les hommes qui président aux destinées de notre pays et de notre province, ainsi que pour ceux qui sont à la tête de nos Chambres de Commerce et de nos grandes compagnies de transport. L'agent de commerce est bien différent du joyeux camarade lorsqu'il se succède à lui-même. Le voyageur de commerce n'a perdu aucune de ses qualités d'antan, mais pour réussir aujourd'hui, il

faut qu'il soit actif, conciliant, bon juge de la nature humaine et par dessus tout, il faut qu'il connaisse son affaire, c'est-à-dire qu'il soit au courant de toutes les transformations de sa marchandise depuis l'état brut jusqu'à celui qu'elle a au moment de la vente. Le voyageur de commerce n'a pas seulement progressé avec le pays, mais il a même prévu les changements et s'est préparé en conséquence. Il est le pourvoyeur de la manufacture, celui qui fournit le salaire de l'ouvrier, et la subsistance de sa famille; celui qui assure le paiement des obligations dues; il est la certitude dans le présent et la garantie dans l'avenir: il est dans une large mesure la richesse matérielle du pays.

Puisqu'il est toutes ces choses, il est donc important pour nous de le voir et de connaître ses vues.

De 200 membres qu'elle avait en 1875, cette association, messieurs en a maintenant 5,684 et a un fond de réserve pour leur bénéfice de \$283,500. Cette année a été la plus prospère de toutes car le surplus porté au fonds de réserve a été de \$28,750.

Les membres de toutes les associations de voyageurs de commerce de la Puissance sont au moins au nombre de 18,000."

Les Hons. MM. Lemieux et Gouin répondent aux noms du Gouvernement Fédéral et du Gouvernement Provincial. M. Lemieux se déclare en faveur du cablogramme à un shilling pour toutes les parties de l'Empire, tandis que M. Gouin annonce qu'à la prochaine session la taxe sur les voyageurs de commerce sera abrogée.

Parmi les orateurs, nous citerons MM. F. D. Monk, P. E. Leblanc, l'Échevin Jas. Robinson, M. Arthur Terroux, F. H. Mathewson, C. A. Chouilloy, J. B. Gales et Olivar Asselin.

UN SERVICE DE COLIS POSTAUX

La ruine du commerce de détail

A peine est-il débarrassé d'une plaie que le commerce de détail est menacé d'un fléau.

A peine sont-ils remis des blessures, que leur ont infligé les timbres de commerce, que les détaillants vont avoir à faire face à un projet de loi qui, s'il est voté, décrètera leur ruine pour ainsi dire irrémédiable.

Ce projet de loi comporte la création d'un service de colis postaux à bon marché qu'entreprendrait le Département des Postes.

Au moyen de ce service, les maisons connues sous le nom de "Mail Order Houses" et les grands magasins à départements pourraient lutter avec avantage contre les marchands des localités

les plus reculées et ruiner le commerce des campagnes.

Les marchands qui se sont unis pour arracher au gouvernement une loi abolissant les timbres de commerce, doivent s'unir bien plus encore pour empêcher que le projet de loi du service des colis postaux ne devienne loi.

Les timbres de commerce ne pouvaient exercer leurs ravages que dans des localités d'une certaine importance, tandis que la création d'un Service de Colis Postaux menacerait les moindres aussi bien que celles plus importantes.

Nous reviendrons sur cette question que nous ne faisons qu'effleurer aujourd'hui.

Nos lecteurs doivent se préparer à lutter, s'ils ne veulent pas se laisser ruiner.

LA SITUATION DES BANQUES

Les rapports des banques au gouvernement pour le mois de novembre indiquent une augmentation d'actif de près de 14 millions sur le mois précédent et de 132 millions sur le mois correspondant de 1905.

Pendant le mois dernier la circulation a baissé, comme il fallait s'y attendre avec la fin de la saison de navigation; néanmoins, le montant des billets des banques restant en circulation à la fin du mois n'était inférieur que de \$2,200,000 à celui du mois précédent et restait supérieur de plus de huit millions à celui du mois correspondant de l'an dernier.

Les dépôts du public dans les banques accusent une nouvelle augmentation; ceux reçus ailleurs qu'en Canada sont en gain de sept millions et demi; ceux provenant du public canadien présentent un accroissement de \$11,300,000 dont \$9,400,000 pour ceux portant intérêt.

On comprend aisément avec cette augmentation des dépôts que les banques sollicitées de tous côtés ouvrent de nouvelles succursales dans des districts jusqu'ici privés de comptoirs où les gens économes pourront à volonté déposer leurs épargnes et les augmenter de l'intérêt accordé par les banques.

Les prêts à demande au Canada ont diminué d'environ \$400,000; la baisse des valeurs semble avoir diminué le nombre des spéculateurs ou tout au moins réduit le volume des transactions.

Les taux d'intérêt élevés sur les prêts à demande à New-York ont nécessairement attiré l'attention de ceux qui gèrent nos institutions financières. Les profits sont partout bons à prendre et personne ne se plaindra que les prêts remboursables à demande convertis à l'étranger aient passé de \$60,536,000 en octobre à \$66,919,000 en novembre.